

Le coup d'Etat raté de Villepin

Par Arnaud Montebourg
Député de Saône et Loire
Vice Président de la Commission des Lois

Le Président a confié la France à un homme qui a sa faveur plutôt qu'à tout autre ayant une légitimité parlementaire. Le pays se retrouve ainsi dans une situation de quasi-coup d'Etat.

Pourquoi un homme seul peut-il imposer sa volonté personnelle à la société toute entière dressée contre lui ? Parce que le système politique le permet. Il a même été conçu pour rendre possible l'usage de procédés autoritaires portant atteinte aux intérêts directs de dizaines de millions de citoyens.

On peut, dans notre système politique, gouverner par ordonnance : c'est de la sorte qu'a été créé le CNE, grand frère du CPE, l'été dernier en mettant le Parlement en vacances. On peut aussi gouverner en piétinant ses propres engagements solennels inscrits dans le marbre de la loi. C'est ainsi que Monsieur de Villepin a réduit à l'état de chiffon de papier la loi du 4 mai 2004 sur le dialogue social, dans laquelle le gouvernement s'obligeait à consulter les partenaires sociaux avant toute réforme du droit du travail. On peut également appeler une loi un texte qui n'a pas été voté grâce à l'usage de l'article 49-3 de la Constitution. Un Gouvernement peut aussi tranquillement violer dans notre système les engagements internationaux de la France sans en être outre mesure inquiété. Il suffit de procéder par voie d'amendement et de contourner ainsi la consultation préalable et obligatoire du Conseil d'Etat, comme ce fut le cas s'agissant de la création du CPE. Un Gouvernement peut même organiser la mobilisation politique des Procureurs pour imposer à des juges prud'hommaux résistants un dispositif comme celui du CNE dont ils refusent l'application en droit et en toute indépendance. Un Gouvernement peut même faire du Conseil Constitutionnel l'annexe de ses intérêts en y faisant nommer en nombre ses anciens collaborateurs aussi dociles que dévoués et lui faire prendre les décisions qu'il attend. Un président de la République, pourtant garant du fonctionnement régulier des institutions, peut désormais décider de promulguer, c'est à dire de faire appliquer une loi, en prétendant faussement par une grossière hypocrisie, qu'elle ne s'appliquera pas.

Le système organise ainsi les apparences d'un Gouvernement légitime qui en vérité décide sans le peuple et contre le peuple. Nous avons le Gouvernement le plus antidémocratique de l'histoire de la V^e République, ultra minoritaire dans la société et dépourvu de soutien mais qui s'autorise à imposer par des artifices autoritaires une contre réforme sociale dont la France toute entière ne veut pas.

Pourquoi un Premier ministre peut-il prendre en otage sa majorité en la menaçant de périr avec lui dans les flammes de l'impopularité si elle résiste à sa volonté ? Parce que le système le permet. Il a même été conçu pour que le Parlement fasse silence pendant qu'on l'égorge. Les ministres du Gouvernement comme les députés de

l'UMP désapprouvent publiquement et en nombre la manière de parvenir au CPE. Qu'importe, le système les prive de tout moyen de s'y opposer, d'infléchir ou d'atténuer la volonté d'un homme seul, illuminé, lancé dans l'aventure de son coup de force. Le système politique fonctionne replié sur lui-même enfermant les deux principaux dirigeants gouvernementaux dans leur lutte de pouvoir personnel à mille lieux des intérêts et des problèmes de la population. La lutte à mort et en vase clos que se livrent les deux prétendants à la succession du Président est ainsi devenue le mobile essentiel des actes du Premier ministre de Villepin.

Pour quelle raison cette lutte de pouvoir qui prend en otage le pays est-elle possible ? Parce qu'un homme comme Monsieur de Villepin, courtisan en chef du monarque, manipulateur hors pair, tenancier de l'officine des coups tordus et du cabinet noir, obsessionnel de sa carrière, dépourvu de la moindre connaissance de notre pays, étranger du suffrage universel, peut être nommé Premier ministre par le caprice d'un monarque finissant.

En effet, dans un régime politique qui fonctionnerait normalement et selon des règles démocratiques comme tel est le cas dans tous les pays européens, ce ne pourrait qu'être le chef de la majorité parlementaire, le chef du principal parti au pouvoir, qui aurait dû avoir la charge qu'occupe Monsieur de Villepin. C'est donc bien par la perversion de la monarchie républicaine, qui conduit un Président à préférer confier la France à un homme qui a sa faveur plutôt qu'à tout autre qui aurait la légitimité parlementaire, que le pays est confronté à une situation de quasi coup d'Etat, exclusivement pour servir les buts de prise du pouvoir au sommet plutôt que les intérêts de la population.

Car pourquoi et comment un Premier ministre peut-il ainsi tenir en sa main un président de la République pourtant clé de voûte des institutions ? Parce que le système l'a permis. En organisant l'impunité judiciaire de Jacques Chirac, et le maintien à la tête de l'Etat d'un homme qui aurait dû dans n'importe quelle autre démocratie répondre de ses actes devant la justice, le système politique français repose sur un homme soupçonné de corruption, affaibli politiquement, qui a mis son autorité dans la main d'un maître chanteur de passage, Monsieur Galouzeau de Villepin. L'intéressé ne déclarait-il pas, en 1997, après la dissolution délirante et ratée qu'il avait déjà inspirée : *« Le Président ne peut pas me virer. Il ne pourra jamais. Il m'a introduit dans le saint des saints. Je sais beaucoup trop de choses. A l'extérieur de son système, je deviendrais une bombe à retardement »*.

En laissant pourrir la République comme le poisson par la tête, il n'y a plus d'autorité présidentielle autre que celle manipulée d'un côté par un premier ministre à l'aveuglement idéologique absolu et à l'ambition personnelle sans limite, et contesté de l'autre par un ministre d'Etat ressemblant au premier ! Le système politique est ainsi livré à deux lions qui s'entredévorent dans leur cage dorée pour le pouvoir et utilisent la France pour leurs intérêts personnels. C'est cette situation qui mène le pays vers la crise de régime. D'abord prise dans le mouvement social anti-CPE, la France, que ses dirigeants veulent emmener de force vers les solutions ultralibérales contre l'assentiment général, vient de basculer dans un conflit d'une toute autre ampleur : la confrontation entre le souverain populaire et l'aristocratie gouvernante. Cette dernière n'est passionnée que d'elle même et de son propre pouvoir, et malgré

la disparition de tout soutien dans le pays, ne répugne pas à violer la démocratie et à violenter son peuple.

La crise de régime est donc en marche. Nul ne peut s'en réjouir. Les cimetières de l'histoire de France sont peuplés de monarques, de princes, de maréchaux, de généraux, de tyranneaux, d'aventuriers abusifs dont le peuple a toujours eu raison. Voilà pourquoi Monsieur de Villepin a raté son coup d'Etat. Les Français l'en ont empêché pour l'instant. Mais son rival poursuit exactement le même but par des moyens plus habiles.

Jusqu'à quand le pays devra-t-il attendre et à quel prix astronomique devra-t-il le payer avant de régler la lourde question de la maladie anti-démocratique de ce régime qui se délite et chute lentement sous nos yeux ? Chacun sait que les solutions peuvent surgir par les voies pacifiques de la discussion politique devant le corps électoral, beaucoup plus raisonnable et disponible pour l'imagination et le courage qu'on ne le croit. C'est à la gauche de faire apparaître dans le paysage politique les perspectives de la construction d'une République nouvelle qui ressemblerait enfin à cette France moderne qui a soif de préparer enfin son avenir en paix avec elle-même. Une France qui n'est plus celle de ses vieux rois que deux aventuriers de passage se disputent abusivement dans le but de la dérober pour eux-mêmes, dans une dangereuse, ultime et peut-être fatale usurpation.